

Le 20/12/2016

Notice descriptive LOGEMENTS

Les dispositions adoptées pour l'isolation phonique et acoustique sont celles retenues dans le cadre de la nouvelle réglementation RT 2012.

GROS ŒUVRE (suivant étude de sol)

- décapage du terrain sur l'emprise des constructions
- terrassements nécessaires à l'exécution des fondations
- semelles des fondations en BA
- maçonneries des fondations en parpaings pleins ou longrines
- isolation sous dalle de 0.05 sous la surface
- dalle sur terre plein ou portée en BA
- élévation des murs des façades en parpaings ou briques
Habillages extérieurs de type Enduits de parement type monocouche ou briques - briquettes
- remblais des terres en périphérie des bâtiments
- exécution des dalles du 1^{er} étage de type poutrelles hourdis ou pré dalles+ dalle de compression ou BA avec rupteurs de pont thermique
- Isolation thermique par l'intérieur
- Murs / cloisons séparatives entre logement répondant aux normes acoustique et thermiques en vigueur.

CHARPENTE - PLANCHER

- charpente en bois
- plancher en bois au 2 ième étage

COUVERTURE

- complexe d'étanchéité en bac acier imitation zinc
- rives latérales en alu
- gouttières et DEP en zinc ou alu encastrées et isolées
- Isolant thermique suivant calcul thermique
- Tous les acrotères recevront en protection une couvertine en métal laqué

MENUISERIES

- menuiseries en PVC gris anthracite doubles vitrages 4/16/4 ARGON VIR basse émissivité + allèges vitrées en stadip et de VR électriques
- en façade rue menuiseries en bois gris anthracite doubles vitrages 4/16/4 ARGON VIR basse émissivité + allèges vitrées en stadip
- porte d'entrée pleine en PVC gris anthracite A2 P serrure 3 points de sécurité microviseur, PF 1/2h, joints iso phonique en feuillure, fiche anti-dégondage, affaiblissement acoustique suivant réglementation.
- quincailleries et serrureries aux normes NF

PLATRERIE ISOLATION

- isolation des murs périphériques par doublages thermo acoustique en plaques de plâtre BA 13 et isolant thermique suivant calcul
- Cloisons intérieures aux logements type Placostil ép. 78cm avec isolation phonique et avec traitement hydrofuges dans les pièces humides.
- Cloisons séparatives (logements) répondant aux normes phoniques et incendie en vigueur
- plafonds en BA 13 sur suspentes métalliques si besoin
- murs, cloisons et plafonds recouverts de BA 13 compris calicots (finition cf. : lot peinture)

MENUISERIES INTERIEURES

- Blocs portes post formés ou près peints à recouvrement bâtis en bois à l'intérieur des logements

ELECTRICITE

- depuis comptage EDF en limite de propriété pour chaque logement en 220 V
- elle sera conforme aux normes actuelles régissant la construction (règles de l'art, lois, décrets, arrêtés, normes NFC 15.100, DTU et avis techniques) et normes CONSUEL
- Appareillages de type HAGER et tableau électrique (disjoncteurs, coupe-circuits par disjoncteurs divisionnaires, etc..) dans le hall, installation sous fourreaux encastrés pour les points lumineux les PC et interrupteurs
- prises de courant monophasées, calibrées en fonction de leurs affectations
- Point lumineux et prises de courant dans chaque pièce en fonction de leurs affectations
- prise 32 A + T en cuisine + prises 20/ 16 A + T
- Sonnerie de porte incorporée dans le tableau électrique commandée par bouton poussoir
- Interphonie combiné interphone dans l'entrée de chaque appartement
- prise PTT suivant règles de France Télécom, 1 conjoncteur dans le séjour, la cuisine et dans chaque chambres.
- prise TV dans séjour et chambre parents
- une prise électrique étanche sur terrasse
- VMC hydro réglable de type B -gainés de classe C bouches d'extraction dans pièces d'eau (WC, cuisine, salle de bain), les entrées d'air frais par grilles avec déflecteur intérieur en partie haute des menuiseries des pièces principales.

CHAUFFAGE

- production de chauffage individuel gaz murale mixte à ventouse et à condensation sans veilleuse suivant réglementations thermiques en vigueur.
- Les températures des différentes pièces respecteront les normes en vigueur
- distribution sur radiateurs en panneaux acier laqué type LAMELLA de classe B équipés de robinets thermostatique classe D (sauf pièce équipée du thermostat centralisé) en salle de bain radiateur sèche serviette vertical, thermostat d'ambiance /programmateur

PLOMBERIE – SANITAIRE-

- Alimentation en eau potable depuis compteur d'eau pour chaque logement en PE avec anti-bélier, canalisations apparentes ou encastrées
- Evacuations en tubes PVC au réseau existant en mode séparatif.
- Equipements suivant plan (évier, lavabos, baignoire)
 - Baignoire acrylique blanche 170x 70 type ALLIA ou ROCA et ou douche à l'italienne au rez
 - Robinetterie mélangeuse thermostatique de type GROHE ou ROCA série euro style tête céramique mono commande
 - Vasque encastrée dans plan de toilette stratifié blanc + miroir de type ALLIA ou ROCA
 - Cuvette WC série odéon avec abattant double blanc et réservoir en porcelaine mécanisme silencieux avec bouton économiseur d'eau de type ALLIA ou ROCA
 - Branchement machine à laver dans salle de bain ou WC
 - Cuisine attentes bouchonnées eau froide et chaude sanitaires pour installation ultérieure et évacuation du lave vaisselle et du bac évier.

REVETEMENT DE SOL

- au rez de chaussée carrelage en grés cérame pose collée sur sous couche résiliente 40x40 (mini)+ plinthes assorties
- étages parquet flottant stratifiée de marque GERFLOOR ou HARO ou similaire de type U2sP3E1C0 + plinthes assorties
- sol salle de bain en carrelage en grés cérame 20 x 20

FAIENCES

- salles de bain - faïences hauteur 2.00m sur les murs pourtour baignoire ou douche et vasque
- miroir de la largeur du meuble vasque

JARDIN

- haies végétalisées et pelouse

PEINTURE

-ratissage et peinture une couche d'impression de base en blanc mat sur les murs et plafonds / canalisations /sur menuiseries peinture mat blanche.

SERRURERIES

Terrasses –passerelles - gardes corps métalliques en acier galvanisé revêtement de sol en caillebotis métallique

VRD

les réseaux seront en mode séparatifs EP/ EU EV en tuyaux PVC renforcé ou suivant prescription des services techniques de la ville et raccordés au tout à l'égout en rue EP par rejet direct au réseau.

-une tranchée commune sera créée pour alimenter le bâtiment en EDF-EAUX-PTT - Gaz
-l'accès au place de stationnement sera privé et sera constitué d'un enrobé pour le passage des véhicules. La voirie sera fermée par rapport au domaine public par un portail motorisée.
Places de stationnement en béton balayé

Emplacement poubelle pour le bâtiment sera au rez de chaussée

- Les réseaux seront en mode séparatifs EP/ EU EV au tout à l'égout en rue

-Délimitation des stationnements par peinture au sol

Parties communes intérieures des immeubles

Boite aux lettre encastrées éléments normalisés conformes au règlement PTT

Eclairage extérieur et communs par détecteurs et à leds

ESCALIER

Les escaliers - garde corps en acier et main courante seront en métalliques en acier galvanisé

- Eclairage par détection

Locaux vélos

Murs peinture, plafond suivant réglementation en vigueur, éclairage des hublots par détection

Locaux poubelles

Poste de lavage robinet de raccord et siphon de sol.

Murs peinture, éclairage des hublots par détection.